

Véhicule pour transports mixtes	Marque R A M B L E R	Type Rebel SIX	Fiche d'homologation n° CH 1024 01
------------------------------------	-------------------------	-------------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "Rebel" et "770" devant les portes.- "Cross Country" sur porte arrière

"Mod. 6818" ou "6818-5" sur plaquette, à gauche dans la porte avant

Préfixe du No châssis = voir carte d'identification

Numéro du châssis frappé _____ à droite, en haut sur caisson de roue, plaquette soudée

Signe d'identification du moteur frappé "L" à droite, au centre du bloc, à côté distributeur d'allumage

Constructeur American Motors Corp. Detroit(USA) Importateur A M C, Zurich (+)

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement arrière
 Direction à gauche Assistance hydraulique
 Frein de service hydraul. 2-circuits AV=disques/AR= exp.int.
 Frein auxiliaire _____ ass.p.dépression
 Frein stationn^t. méc. à exp.int. r.AR Frein pr. rem. _____ -
 Transmission méc. synchronisée * Nombre vit. 3 *
 Blocage differ. _____ Crochet rem. _____ Vitesse max. 150 km/h

MOTEUR Genre en ligne Temps 4
 Marque A M C Carbur. ess.
 Type L - 232 cu.in.
 Position avant Nombre cyl. 6
 Alésage 95,25 Course 88,9
 Cylindr. 3800 cm³ CV-Impot 19,36
 CV-puiss. 155 (SAE) à 4400 t/m
 Refroidissement eau
 Bruit 85 dB (B) à 4400 t/m
 Amortissement bruit 1 pot
570x250/110

CARROSSERIE Forme limousine Nombre portes 4+1 AR
 Toit ouvert _____ -
 Nombre de places : Total 6** ; AV 3 ; milieu 3 ; AR _____ ; Places debout _____ -

DIMENSIONS	Vole	
	AV	AR
Diam. braquage	G <u>11,8</u>	DR <u>11,8</u>
Empattement	<u>2895</u>	(/ /)
	Dimensions ext.	Dimensions int.
Longueur	<u>5029</u>	<u>1350/2300</u>
Largeur	<u>1990</u>	<u>1170/1480</u>
Hauteur	<u>1500</u>	<u>780</u>
Porte à faux	AV <u>1323</u>	
	AR <u>811</u>	<u>1100</u>
	lat. _____	_____

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
	A vide	<u>800</u>		<u>840</u>
Charge utile	<u>170</u>		<u>420</u>	<u>590</u>
Poids total	<u>970</u>		<u>1260</u>	<u>2230</u>
Garantie fabr.	<u>970</u>		<u>1260</u>	<u>2230</u>
Dimens. pneus	<u>7.75-14</u>		<u>4 Ply</u>	
Charge p. essieu	<u>1360</u>		<u>1360</u>	
Poids maxi remorquable	de l'ensemble _____			kg

EQUIPEMENT §) Equipement électrique: 12 V
 Feux de route 2/ phares doubles Avertisseur optique -
 Feux de croisement 2/ asy. extér. Feux de position 2/ séparés
 Feux de gabarit: - Feux de brouillard -
 Avertisseur 1/ électr. (2-tons) Niv. sonore 100 dB/B
 Essuie-glace 2/ électr. ou dépress. Lave-glace oui
 Feux arrières 2/ combinés Catadioptres 2/ séparés
 Feux stop 2/ combinés Feux de recul 2/ séparés
 Eclair. plaque contr. 1 Plaque forme haute/ orange
 Rétroviseur 1/ intér. 1/ extér. Indic. vitesse km/h
 Indic. direction clign. 4
 AV blanc latér. - - AR rouge
 Avert. clign. oui Lampes de travail - -
 Feux complémentaires: 2/ feux arrière latéraux

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule pr. transports mixtes
 Marque & type RAMBLER Rebel SIX
 Châssis n° _____ (selon véhicule)
 Homologation n° CH: 1024 01
 Forme de la carr.: limousine
 Couleur _____ (selon véhicule)
 Places ass.: Total 6 (3 avant)
 Poids à vide 1640 Carburant essence
 CV 19,36
 Charge utile 590 Cylindrée 3800 cm³
 Poids total 2230 Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS:

- +) Importateurs: R.H. SOLAND (AMC) ZURICH - FRANZ SA. ZURICH - Gebr. HAENNI SA. BERNE -
 Garage de St. Martin SA. LAUSANNE - Garage H. BUEHLMANN SA. LUCERNE -
 Garage W. FISCHER, THALWIL/ZH - Gebr. VOEIKLE SA. BASEL.
- *) Transmission: Sur demande, avec surmultipliée, ou
 avec transmission méc. 4 vit. toute synchronisée, ou
 avec automate "Flash-O-Matic", verrouillage s. pos. "P"
- **) A l'avant, sièges séparés sans espace intermédiaire
- §) Modifié par l'importateur: :
 - Feux de position: sont branchés sur les feux de route
 - Feux de position latéraux: couleur orange; sont mis hors service
 - Catadioptres: à l'origine placés trop haut; il est monté des catadioptres complém.
 - Echappement: à l'origine dirigé vers la gauche; est dirigé vers l'arrière (30°
 par rapport à l'axe longitudinal du vhc.)

Remplace FH.CH.1024-01 du 1.2.1968

Lieu et date de l'expertise

ZURICH, 1.2.1968 (18.7.1969)

Importateurs

La commission d'expertise

COMMISSION FEDERALE D'EXPERTISE DES TYPES DE VEHICULES

Véhicule pour transports mixtes	Marque R A M B L E R	Type Rebel SIX	Fiche d'homologation n° CH 1024 01
---	--------------------------------	--------------------------	--

MOYENS D'IDENTIFICATION "Rebel" et "770" devant les portes.- "Cross Country" sur porte arrière

"Mod. 6818" ou "6818-5" sur plaquette, à gauche dans la porte avant

Préfixe du No châssis = voir carte d'identification

Numéro du châssis frappé **à droite, en haut sur caisson de roue, plaquette soudée**

Signe d'identification du moteur frappé **"L" à droite, au centre du bloc, à côté distributeur d'allumage**

Constructeur **American Motors Corp. Detroit(USA)** Importateur **A M C, Zurich**

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement arrière

Direction à gauche Assistance hydraulique

Frein de service hydraul. 2-circuits AV=disques/AR= exp.int.

Frein auxiliaire) Ralentisseur ass.p.dépression

Frein stationn^t. méc. à exp.int. r.AR Frein pr. rem. _____

Transmission méc. synchronisée *) Nombre vit. 3 *)

Blocage differ. _____ Crochet rem. _____ Vitesse max. 150 km/h.

MOTEUR Genre en ligne Temps 4

Marque A M C Carbur. ess.

Type L - 232 cu.in.

Position avant Nombre cyl. 6

Alésage 95,25 Course 88,9

Cylindr. 3800 cm³ CV-Impôt 19,36

CV-puiss. 155 (SAE) à 4400 t/m

Refroidissement eau

Bruit 85 dB (B) à 4400 t/m

Amortissement bruit 1 pot

570x250/110

CARROSSERIE Forme limousine Nombre portes 4+1 AR

Toit ouvert _____

Nombre de places : Total 6** ; AV 3 ; milieu 3 ; AR _____ ; Places debout _____

DIMENSIONS	Voie	AV <u>1488</u>	AR <u>1486</u>
	Diam. braquage	G <u>11,8</u>	DR <u>11,8</u>
Empattement	<u>2895</u>	/ (/ /)	
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	<u>5029</u>	<u>1350/2300</u>	
Largeur	<u>1990</u>	<u>1170/1480</u>	
Hauteur	<u>1500</u>	<u>780</u>	
Porte à faux	AV	<u>1323</u>	
	AR	<u>811</u>	<u>1100</u>
	lat.		

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>800</u>		<u>840</u>	<u>1640</u>
Charge utile	<u>170</u>		<u>420</u>	<u>590</u>
Poids total	<u>970</u>		<u>1260</u>	<u>2230</u>
Garantie fabr.	<u>970</u>		<u>1260</u>	<u>2230</u>
Dimens. pneus	<u>7.75-14</u>		<u>4 Ply</u>	
Charge p. essieu	<u>1360</u>		<u>1360</u>	
	de l'ensemble			
Poids maxi remorquable				kg

EQUIPEMENT §)

Equipement électrique 12 V

Feux de route 2/ phares doubles Avertisseur optique _____
 Feux de croisement 2/ asy. extér. Feux de position 2/ séparés
 Feux de gabarit _____ Feux de brouillard _____
 Avertisseur 1/ électr. (2-tons) Niv. sonore 100 dB/B)
 Essuie-glace 2/ électr. ou dépress. Lave-glace oui
 Feux arrières 2/ combinés Catadioptr. 2/ séparés
 Feux stop 2/ combinés Feux de recul 2/ séparés
 Eclair. plaque contr. 1 Plaque forme haute/oblique
 Rétroviseur 1/ intér. 1/ extér. Indic. vitesse km/h
 Indic. direction clign. 4
 AV blanc latér. _____ AR rouge
 Avert. clign. oui Lampes de travail _____
 Feux complémentaires : 2/ feux arrière latéraux

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule pr. transports mixtes
 Marque & type RAMBLER Rebel
 Chassis n° _____ (selon véhicule)
 Homologation n° CH 1024 01
 Forme de la carr. limousine
 Couleur _____ (selon véhicule)
 Places ass. : Total 6 (3 avant)
 Poids à vide 1640 Carburant essence
 CV 19,36
 Charge utile 590 Cylindrée 3800 cm³
 Poids total 2230 Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS :

*) Transmission : Sur demande avec surmultipliée
 ou boîte automatique Flash-O-Matic; verrouillage
 mécanique sur "P"
 ou boîte mécanique toute synchronisée, à 4 vitesses.

**) A l'avant sièges séparés sans espace intermédiaire.

§) Modifiés par l'importateur :

Feux de position : branchés avec les phares
 Catadioptr. : ceux d'origine sont trop hauts; des catadioptr. supplémentaires
 sont montés.
 Echappement : original vers la gauche; est dirigé vers l'arrière (30° de l'axe
 longitudinal du vhc.)

Lieu et date de l'expertise Feux pos. latéraux: oranges; sont
 débranchés.

La commission d'expertise

Zurich, 1.2.68